

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ÖKOWORLD ÖKOVISION® CLASSIC C (Monnaie: EUR)

ISIN: LU0061928585

Société de gestion : ÖKOWORLD LUX S.A.

Site web: www.oekoworld.com

Pour plus d'informations, appelez le +49 (0) 210328410.

ÖKOWORLD LUX S.A. et ce fonds sont agréés au Luxembourg et régulés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Date d'établissement de la document d'informations clés: 01/01/2023

En quoi consiste ce produit?

Type

Le produit est une catégorie de parts du compartiment ÖKOWORLD ÖKOVISION® CLASSIC qui fait partie de ÖKOWORLD (le "fonds à compartiments multiples"), un fonds commun de placement (FCP) luxembourgeois qui se qualifie d'OPCVM. L'actif et le passif de chaque compartiment sont juridiquement distincts.

Durée d'exécution

Le fonds n'a pas de date d'échéance. Nonobstant ce qui précède, le fonds peut être liquidé à tout moment par la société de gestion.

Objectifs

Objectif d'investissement

L'objectif de la politique d'investissement d'ÖKOWORLD ÖKOVISION® CLASSIC est d'atteindre des objectifs environnementaux, sociaux et sociétaux ; des investissements durables sont réalisés dans le respect de critères éthiques et écologiques stricts, afin d'obtenir ainsi une plus-value raisonnable dans la monnaie du compartiment, compte tenu du risque d'investissement. Le compartiment est géré activement. La composition du portefeuille est effectuée par le gestionnaire du fonds exclusivement selon les critères définis dans les objectifs/la politique d'investissement, elle est régulièrement contrôlée et, le cas échéant, adaptée. Le compartiment est géré activement et non par rapport à un indice de référence. L'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 et l'article 5 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie de l'UE) s'appliquent à ce compartiment. Pour plus d'informations sur les objectifs d'investissement durable du gestionnaire de fonds conformément à l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5 du règlement (UE) 2020/852 pour ce compartiment, veuillez consulter l'annexe 1.B du présent prospectus.

Politique d'investissement

ÖKOWORLD ÖKOVISION CLASSIC poursuit l'objectif d'investissement durable d'investir globalement dans des entreprises sélectionnées qui, après examen des aspects écologiques, sociaux et éthiques, sont susceptibles d'avoir un impact positif durable sur l'environnement ou la société grâce à leurs produits ou services. Par ses investissements, le compartiment veut atteindre des objectifs tant écologiques que sociaux. Les objectifs écologiques ont toujours une influence positive sur les objectifs sociaux. Par exemple, la lutte contre le changement climatique ou la protection des ressources naturelles en eau contribuent à la stabilité et au développement de la société.

Dans le domaine écologique, les objectifs comprennent la protection générale de l'environnement et du climat, y compris les objectifs environnementaux définis dans le règlement relatif à la taxonomie concernant l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes. Sur le plan social, les investissements visent à améliorer les conditions de vie et de travail des personnes, à lutter contre les inégalités injustifiées et à promouvoir la cohésion sociale et la pérennité.

Tous les émetteurs de l'univers d'investissement doivent adopter des pratiques de bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne les structures de gestion, les relations avec les salariés, la rémunération des salariés et le respect des règles fiscales.

Lors de la sélection des entreprises dans l'univers d'investissement, le compartiment suit une approche propre et indépendante.

Politique de distribution

Les revenus de la catégorie de parts C sont réinvestis chaque année.

Souscription et retrait

Les investisseurs peuvent en principe demander le rachat de leurs parts chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre. Le rachat des parts peut être suspendu si des circonstances exceptionnelles le justifient dans l'intérêt des investisseurs.

Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse principalement aux investisseurs privés à orientation sociale, éthique et écologique qui ont pour objectif de constituer ou d'optimiser leur patrimoine et qui souhaitent investir à long terme. Les facteurs ESG sont notamment pris en compte dans les décisions d'investissement.

Dépositaire

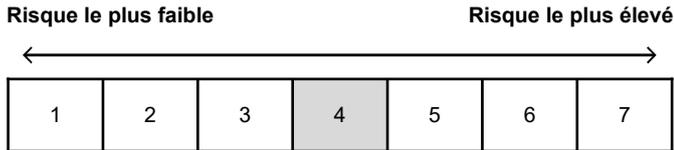
Le dépositaire du fonds est DZ PRIVATBANK S.A., société anonyme, dont le siège social est situé à Strassen, Luxembourg, 4, rue Thomas Edison.

Pour en savoir plus

Vous trouverez les critères complets dans le prospectus de vente, aux annexes 1A et 1B du fonds ÖKOWORLD.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

D'autres risques qui ne sont pas inclus dans l'indicateur de risque peuvent être matériellement pertinents:

- Risque de liquidité
- Risques opérationnels

Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais peuvent ne pas inclure tous les frais que vous devez payer à votre conseiller ou à votre distributeur. Il ne tient pas non plus compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également avoir une incidence sur le montant obtenu au final.

Ce que vous obtiendrez au final avec ce produit dépendra de l'évolution future du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut pas être prédite avec certitude.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés illustrent les pires, intermédiaires et meilleures performances du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière totalement différente à l'avenir.

| Période de détention recommandée: | | 5 ans | |
|-----------------------------------|--|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement: | | 10 000 EUR | |
| | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 3 680 EUR | 3 410 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -63,20% | -19,36% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 250 EUR | 6 880 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -27,50% | -7,21% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 530 EUR | 14 440 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 5,30% | 7,63% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 12 990 EUR | 17 230 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 29,90% | 11,50% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer dans des conditions de marché extrêmes.

Scénario défavorable: ce scénario s'est produit pour un investissement entre Septembre 2021 et Septembre 2022.

Scénario intermédiaire: ce scénario s'est produit lors d'un investissement entre Janvier 2017 et Janvier 2022.

Scénario favorable: ce scénario s'est produit lors d'un investissement entre Novembre 2016 et Novembre 2021.

Que se passe-t-il si ÖKOWORLD LUX S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

La défaillance de ÖKOWORLD LUX S.A. n'a pas d'impact direct sur votre paiement, car la loi prévoit qu'en cas d'insolvabilité de ÖKOWORLD LUX S.A., le fonds n'entre pas dans la masse de l'insolvabilité, mais est maintenu de manière autonome.

Que va me coûter cet investissement?

La personne qui vous vend ce produit ou vous conseille à son sujet peut vous facturer d'autres frais. Si c'est le cas, cette personne vous informera de ces coûts et vous expliquera comment ils affecteront votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants qui sont prélevés sur votre placement pour couvrir différents types de frais. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, de la durée de conservation du produit et de l'évolution du produit, le cas échéant. Les montants présentés ici illustrent un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous nous sommes basés sur l'hypothèse suivante:

- La première année, vous récupéreriez le montant investi (0% de rendement annuel). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit évoluerait comme indiqué dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 805 EUR | 3 160 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 8,1% | 4,3% Chaque année |

(*) Cela illustre la manière dont les frais réduisent leur rendement chaque année pendant la période de détention. Elle montre par exemple qu'en cas de sortie à la période de détention recommandée, leur rendement moyen par an sera de 11,9 % avant frais et de 7,6 % après frais.

Nous pouvons partager une partie des coûts entre nous et la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qui vous sont fournis. Cette dernière vous communiquera le montant si la législation en vigueur l'exige.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|--|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | Les frais de souscription s'élèvent à 5,00% (frais de souscription), ce qui correspond mathématiquement à une déduction de 4,76% du montant de votre investissement. Il s'agit du montant maximum qui peut être retenu sur votre investissement. Votre conseiller financier vous informera de la valeur réelle. | Jusqu'à 476 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,16% de la valeur de votre installation par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année précédente. | 216 EUR |
| Coûts de transaction | 0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel dépend de la quantité que nous achetons et vendons. | 24 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | 0,89% de la valeur de votre placement par an. Le montant réel dépendra de l'évolution de votre placement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus comprend la moyenne des cinq dernières années. | 89 EUR |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

En raison du profil de risque et de rendement, nous recommandons de conserver ce fonds pendant une durée minimale de 5 ans. ans.

Vous pouvez toutefois racheter le fonds en respectant les modalités de rachat indiquées dans le prospectus. Un rachat anticipé peut avoir un impact significatif sur le profil de risque et de rendement. Le rachat peut être temporairement suspendu s'il existe des circonstances qui nécessitent une suspension et si celle-ci est justifiée compte tenu de l'intérêt des investisseurs.

Comment puis-je formuler une réclamation?

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser par écrit à ÖKOWORLD Lux S.A., Gestion des plaintes, c/o ÖKOWORLD AG, Itterpark 1, D-40724 Hilden ou par e-mail à Beschwerdemanagement@oekoworld.com. Vous trouverez également de plus amples informations sur le site web suivant : www.oekoworld.com/vertriebspartner/die-oekoworld/vertriebsstelle/beschwerdemanagement.

Autres informations pertinentes

Des informations complémentaires sur le ÖKOWORLD ÖKOVISION® CLASSIC, le prospectus de vente actuellement en vigueur accompagné du règlement de gestion ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels et les prix des parts peuvent être consultés en langue allemande sur le site Internet de la société de gestion www.oekoworld.com ou demandés auprès de ÖKOWORLD LUX S.A.. La responsabilité d'ÖKOWORLD LUX S.A. ne peut être engagée que sur la base d'une déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou non cohérente avec les parties correspondantes du prospectus. Il est possible d'échanger les parts du compartiment ou de la catégorie de parts contre celles d'un autre compartiment ou d'une autre catégorie de parts. Les détails concernant ces possibilités de conversion et les frais éventuels y afférents figurent dans le prospectus à l'annexe 1A. Les détails de la politique de rémunération actuelle, y compris la description du mode de calcul de la rémunération et des autres avantages et l'identité des personnes chargées de l'attribution de la rémunération et des autres avantages, sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion (<https://www.oekoworld.com/vertriebspartner>). Une version papier est également disponible gratuitement sur demande.

La page d'accueil de la société de gestion est www.oekoworld.com.

De plus, les performances des dix dernières années et les calculs des scénarios de performance précédents sont disponibles sur la page d'accueil https://www.ipconcept.com/ipc/download/PRIIIPs_Reporting.pdf?id=1.